



## Stage et emploi dans la même entreprise

Par **Pwit**, le **21/01/2009** à **14:34**

Bonjour,

je vais effectuer un stage de 4 mois, stage qui bénéficie donc de la gratification de 398euros/mois. De plus, ma maitre de stage m'a proposé un petit contrat de 9h pour faire l'accueil dans l'entreprise.

J'ai donc plusieurs questions :

- si ma maître de stage rajoute le salaire dans la gratification du stage, est ce que le statut change ? est ce que je devrais payer des charges ? jusqu'à combien peut s'élever cette gratification ?
- sinon peut on établir un contrat de travail et une convention de stage pour la même entreprise ?

je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Pwit